

**Lettre pastorale de
Monseigneur Raymond Centène,
Evêque de Vannes,
pour la promulgation des
orientations diocésaines**

2009-2015

Diocèse de Vannes



SOMMAIRE

Introduction	P 1
I - L'Évangélisation : une nécessité	P 1
II - La Communion au service de l'Évangélisation	P 2
III - Historique de notre démarche diocésaine	P 3
IV - Orientations diocésaines	P 4
V - Réflexions sur les orientations diocésaines	P 6
A - Une Eglise qui accueille	P 6
B - Une Eglise qui prie	P 7
C - Une Eglise qui fait grandir	P 8
D - Une Eglise qui rayonne	P 9
VI - La mise en œuvre des orientations diocésaines	P 10
A - L'année de lancement	P 10
B - La deuxième année : une Eglise qui accueille	P 12
C - La troisième année : une Eglise qui prie	P 16
D - La quatrième année : une Eglise qui fait grandir	P 18
E - La cinquième année : une Eglise qui rayonne	P 20
F - Bilan	P 24
VII - Les structures au service du projet missionnaire diocésain	P 25
A - Sur le plan territorial	P 25
1 - Paroisses et doyennés	P 25
2 - Pays	P 27
B - Sur le plan diocésain	P 29
Conclusion	P 31

Introduction



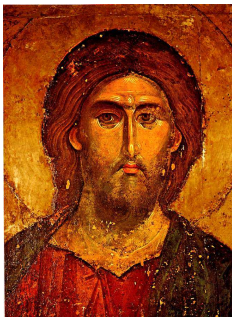
Le deuxième millénaire de la naissance de Saint Paul éclaire nos orientations diocésaines.

La réflexion que nous avons menée pendant trois ans, en vue de l'élaboration d'orientations missionnaires et pastorales pour notre diocèse, s'achève en cette année où l'Eglise célèbre le deuxième millénaire de la naissance de Saint Paul. Cette heureuse occurrence nous permet de vivre notre démarche en harmonie avec l'Eglise universelle qui fait mémoire de l'Apôtre au cœur ardent qui a *« mené le bon combat »* (2 Tm 4, 7), depuis sa conversion fulgurante sur le chemin de Damas, jusqu'au moment où il a signé son témoignage par le don généreux de sa vie pour le Christ.

Nous pouvons retenir deux grands thèmes de l'enseignement de l'Apôtre des Nations :

d'une part, la centralité du Christ et la nécessité de son annonce, *« malheur à moi si je n'annonce pas l'Evangile »* (1 Co 9, 16), d'autre part, la spiritualité de communion qui doit être la marque spécifique des disciples du Christ Jésus, dans une Eglise qui est son Corps et à travers laquelle il poursuit son œuvre dans le monde.

I- L'Evangélisation : une nécessité



Nous croyons que le Christ est le seul Sauveur de l'Homme (cf Ac 4, 12) et qu'il veut amener tous les êtres humains à la rencontre avec son Père, ce qui est le bonheur plénier de l'homme. *« Dieu veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la Vérité. »* (1 Tm 2, 4)

Le Christ est le Sauveur de tout homme et de tout l'homme. Il sauve l'ensemble de l'humanité et chacun de nous : tous les aspects de notre vie trouvent sens à sa lumière. Tout homme a le droit à l'Evangile et le Christ nous en fait même un commandement : *« Tout pouvoir m'a été donné au Ciel et sur la Terre. Allez donc, de toutes les nations faites des disciples, baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit, et apprenez-leur tout ce que je vous ai prescrit. Et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde. »* (Mt 28, 18-20).

L'Eglise existe essentiellement pour annoncer l'Evangile. « Evangéliser, c'est la grâce et la vocation propre de l'Eglise, son identité profonde : elle existe pour évangéliser. »¹

¹ Paul VI, « L'Evangélisation dans le monde moderne » n°14

La communauté chrétienne, unie autour du Christ en qui elle reconnaît *« le Chemin, la Vérité et la Vie »* (Jn 14, 6), doit être tournée vers l'extérieur et non pas seulement sur elle-même. C'est en accomplissant sa mission qu'elle vit et se développe, répondant ainsi à l'invitation de *« Celui qui nous a appelés des ténèbres à son admirable lumière. »* (1 P 2, 9) *« Annoncer l'Évangile n'est pas pour moi un titre de gloire, c'est une nécessité qui m'incombe. »* (1 Co 9, 6)

A la lumière des enseignements du Concile Vatican II, l'Église a pris une conscience renouvelée que ce devoir d'annoncer l'Évangile, cette mission, concerne tous les baptisés. *« La foi naît de ce que l'on entend »*, dit l'Apôtre, (Rm 10, 17). Mais, *« Comment entendre sans quelqu'un qui proclame ? Et comment proclamer sans être d'abord envoyé ? »* (Rm 10, 14-15)

Ces convictions fortes de l'Apôtre Paul devraient être partagées par tous les baptisés. Pour pouvoir entendre, celui qui annonce doit être lui-même à l'écoute du Christ Jésus. Il peut alors être conscient qu'une Bonne Nouvelle lui a été confiée et qu'il a la charge de la répandre et de l'annoncer. Être disciple de Jésus, ce n'est pas seulement adhérer à des valeurs, c'est adhérer à Sa Personne elle-même, l'aimer en croyant qu'il est le Fils de Dieu, vrai Dieu et vrai homme, Sauveur du monde. Être disciple de Jésus suppose une rencontre personnelle avec Lui, semblable à celle que fit Paul sur le chemin de Damas. C'est se convertir et se laisser transformer par cette rencontre. Être disciple de Jésus, c'est se laisser mener par lui vers le Père dans l'Esprit. Le laisser être Seigneur de notre vie pour qu'il la tourne vers le Père.

Tous les fidèles, en tant que baptisés et confirmés, sont responsables de cette annonce puisque, tous ensemble, nous constituons l'Église Catholique qui est présente en Morbihan et dont la vocation est d'être missionnaire c'est-à-dire envoyée auprès de ceux qui ne connaissent pas le Christ.

La mission consiste à rendre présent le mystère du Christ là où il n'est pas encore connu. C'est annoncer que le Christ est le Fils de Dieu fait homme, qu'il est le Salut et le bonheur de tout homme et de tout l'homme. Beaucoup sont en attente de la rencontre avec le Christ qui donne sens et saveur à la vie. *« Dieu nous a délivrés de cette vie sans but que nous menions à la suite de nos pères. »* (1 P 1, 18) La mission est de rendre cette rencontre possible pour que la vie de chacun trouve son sens plénier.

II- La Communion au service de l'Évangélisation.



Cette Évangélisation, qui est la mission de toute l'Église et de chacun d'entre nous, ne peut se faire que dans la communion fraternelle. L'ecclésiologie développée par le Concile Vatican II est celle d'une Église-Communion. Cette dimension découle de sa nature même et pas seulement de considérations sociologiques.

L'Église naît du Mystère Trinitaire. Elle puise son existence en même temps que sa mission au cœur même de la Trinité. Jean-Paul II nous dit dans l'Instruction *« Christi Fideles Laici »* que la communion ecclésiale est *« le reflet dans le temps de l'éternelle et ineffable communion d'amour du Dieu Unique et Trinitaire. »*

Saint Paul compare l'Eglise à un corps unique composé de plusieurs membres mais habité par un seul Esprit. *« Les membres sont nombreux mais il n'y a qu'un seul corps, et quelque soit leur nombre les membres du corps sont un seul corps. »* (1 Co 12, 12) Cette comparaison nous aide à comprendre que nous devons, dans l'Eglise, nous compléter et nous respecter les uns les autres.

Il n'y a pas de communauté véritable si chacun ne participe pas activement à la vie commune en mettant ses talents au service de tous. Du plus en vue au moins considéré, tous ont des richesses qui peuvent et doivent être mises au service de tous. Même les faiblesses peuvent devenir la richesse de la communauté qui les accueille dès lors que nous vivons dans la foi. L'Esprit Saint saura susciter en nous de nouvelles forces si nous nous montrons attentifs à chacun, si nous savons éveiller chaque personne au sens de sa dignité et de sa responsabilité.

De plus, l'unité de l'Eglise, la communion entre ses membres, l'amour fraternel, est un signe de crédibilité pour le monde et une force d'attraction qui conduit à croire au Christ. *« Qu'ils soient tous un, comme toi Père tu es en moi et moi en toi. Qu'eux aussi soient un en nous pour que le monde croie que tu m'as envoyé. »* (Jn 17, 21)

III- *Historique de notre démarche diocésaine.*

Fort de ces convictions, notre Eglise diocésaine a mené une réflexion de trois ans autour du thème « Communion pour la Mission ».

Dès le mois d'octobre 2006, j'ai commencé à parcourir les neuf Pays du diocèse pour faire entrer notre Eglise dans une dynamique de projet, invitant chaque communauté à se mobiliser pour préparer des orientations missionnaires et pastorales qui pourraient guider notre action dans les années à venir en définissant un certain nombre de priorités.

Dans chaque Pays, des groupes de réflexion se sont constitués. Les propositions et remarques faites par ces groupes de travail ont été ressaisies par une équipe diocésaine qui les a analysées et synthétisées autour de huit thèmes : célébrer et prier, accueillir, servir, former, communiquer, dialoguer, changer son cœur, proposer.

Au cours de l'année pastorale 2008-2009, les thèmes retenus ont été renvoyés vers les équipes locales de réflexion pour y être affinés au creuset des réalités pastorales propres à chacun des



secteurs de notre diocèse, avant de remonter, une deuxième fois, vers l'équipe diocésaine, en vue de la rédaction de propositions définitives.



Ce long travail de consultation du Peuple de Dieu, qui a mis en mouvement 300 groupes de chrétiens à travers tout le diocèse, était fondé sur la certitude que, par son Esprit-Saint, Dieu s'exprime à travers les réflexions de son peuple. C'est ce que les théologiens appellent le « sensus fidei fidelium ». Chacun a pu s'exprimer et prendre la parole et ceux qui en étaient chargés ont pu accomplir leur travail de discernement.

Au terme de cette consultation du peuple de Dieu, qui s'apparente à une démarche synodale, quatre orientations principales sont retenues et promulguées. Elles définissent les priorités que notre Eglise diocésaine veut se donner, elles précisent les contours de l'image qu'elle veut donner d'elle-même, ce sont quatre attitudes qui la qualifient, quatre thèmes qui définissent son action : accueillir, célébrer, former, rayonner.

IV- *Orientations diocésaines*

Notre Dieu est le Dieu de l'Alliance : Il désire entrer en relation avec l'être humain. En envoyant son Fils Jésus, Il vient sceller cette relation. Ainsi, Il invite chaque peuple, chaque personne, à entrer dans son projet de communion. De ce fait, la mission de l'Eglise est de proposer à l'humanité, - dans toutes ses composantes et dans tous les domaines de la société-, des relations qui construisent, qui humanisent, en vue de rechercher « l'union intime avec Dieu et la pleine unité de tout le genre humain »².

*« Accueillez-vous donc les uns les autres
comme le Christ vous a accueillis » Rm 15,7*

Une Eglise qui accueille, pour :

- porter sur le monde un regard bienveillant et lucide
- écouter et se faire proche des démunis, des blessés de la vie
- recevoir et respecter tous les membres de la communauté
- accepter les différences et inviter au pardon
- dialoguer avec les autres confessions chrétiennes et les autres religions
- vivre la solidarité, le service et le partage ici et là-bas
- être attentive aux nouvelles cultures

² Constitution dogmatique sur l'Eglise « Lumen Gentium » n°1

« Soyez toujours dans la joie, priez sans cesse, rendez grâce en toute circonstance » 1 Th 5, 16-18

Une Eglise qui prie, pour :

- répondre à l'invitation du Christ ressuscité et le célébrer
- susciter, dans la liturgie, la beauté et la contemplation
- inviter à l'intériorité et au silence
- rassembler toutes générations et toutes sensibilités
- nourrir la vie chrétienne par les sacrements
- être source d'action et d'engagement
- intercéder pour le salut du monde



« A la vue des foules, Jésus monta dans la montagne. Il s'assit, et ses disciples s'approchèrent de lui. Et, prenant la parole, il les enseignait » Mt 5, 1-2

Une Eglise qui fait grandir, pour :

- se laisser interroger et façonner par la Parole de Dieu
- accompagner et aider à la relecture
- faire croître en humanité
- éduquer les enfants et les jeunes
- former à tous les âges de la vie (enseignements et doctrine sociale de l'Eglise)
- soutenir les familles dans la transmission de la foi
- inviter à la cohérence entre les actes et les paroles



« Vous devez toujours être prêts à vous expliquer devant tous ceux qui vous demandent de rendre compte de l'espérance qui est en vous ; mais faites-le avec douceur et respect. » 1 P 3, 15-16

Une Eglise qui rayonne, pour :

- rendre compte de sa foi et de son espérance
- s'exprimer dans un langage simple et compréhensible à tous
- oser inventer des chemins nouveaux d'évangélisation
- être présente dans le monde d'aujourd'hui
- aider chacun à trouver sa vocation
- utiliser les médias actuels
- témoigner de la joie de croire



V- *Réflexions sur les orientations diocésaines.*

Chacune de nos quatre orientations se décline en sept objectifs qui en permettent la réalisation par des mises en œuvre concrètes. Essayons de comprendre quel est le lien organique qui les unit les unes aux autres.

A- Une Eglise qui accueille



Pour vivre une spiritualité de communion et pour mettre en œuvre l'Alliance que Dieu veut réaliser avec l'humanité, l'Eglise se doit d'abord d'accueillir. Elle est dans le monde le signe de l'amour de Dieu. A travers elle, Dieu invite chaque personne et chaque peuple à entrer dans son projet d'Alliance en vue de réaliser la pleine unité de tout le genre humain. L'accueil est le premier lieu d'évangélisation.

L'accueil que veut vivre notre Eglise n'est pas d'abord une stratégie pour faire du nombre, ce n'est pas non plus l'attitude condescendante de celui qui veut bien admettre les autres à bénéficier des richesses qui sont les siennes.

Accueillir est d'abord une posture spirituelle. *« Aimer vos frères. Sachez recevoir les autres, vous savez que certains ont ainsi reçu des anges sans s'en douter » (He 13, 1-2)*

L'Eglise se doit d'accueillir parce que, même si elle est à bâtir, elle est d'abord à recevoir : elle nous est donnée par le Seigneur. Elle doit donc se recevoir et s'accueillir dans ses diverses composantes, dans le respect des diverses sensibilités de ceux qui la constituent. Nos différences ne doivent pas être perçues comme des blessures mais comme des richesses à partager dans la complémentarité.

La première réaction de celui qui accueille doit être de se demander ce que Dieu cherche à lui signifier à travers celui qui est accueilli, car c'est à lui aussi que s'adresse cette parole de l'Ecriture : *« Celui qui vous accueille m'accueille et celui qui m'accueille, accueille celui qui m'a envoyé. Celui qui accueille un prophète en sa qualité de prophète recevra une récompense de prophète ; celui qui accueille un homme juste en sa qualité d'homme juste recevra une récompense d'homme juste. Et celui qui donne un verre d'eau fraîche à l'un de ces petits en sa qualité de disciple, amen je vous le dis, il ne perdra pas sa récompense. » (Mt 10, 40-42)*

Témoin de l'amour de Dieu pour le monde, l'Eglise porte sur lui un regard bienveillant et lucide se souvenant que *« Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils afin que, par lui, le monde soit sauvé. » (Jn 3, 16)* Elle sait aussi que le monde est un lieu de combat entre la lumière et les ténèbres (cf Jn 12, 46), elle se fait proche des blessés de la vie en qui le Seigneur nous invite à le reconnaître : *« Amen je vous le dis, tout ce que vous avez fait à l'un de ces petits qui sont mes frères c'est à moi que vous l'avez fait. » (Mt 25, 40)*

Envoyée dans le monde sans être du monde, elle sait éviter tout conformisme euphorique avec lui. (cf Rm 12, 2) Ainsi, tout en étant attentive aux signes des temps et en se réjouissant de tout progrès humain, dans lesquels elle voit la croissance des semences de vie que Dieu a placées dans le monde, elle conserve la liberté de discerner lucidement, sachant que le progrès humain ne peut pas se confondre avec le Royaume.

Elle sait que, tant que durera son pèlerinage sur la terre, elle sera signe de contradiction (cf 1 Co 1, 22-25) jusqu'au jour où apparaîtra le Christ qui est le centre et la finalité de toute l'Histoire humaine. (cf He 13, 8)

Dès maintenant, l'accueil des autres qui développe en elle le sens de l'altérité, la prépare à accueillir le Tout Autre.

C'est ainsi que sa posture initiale d'accueil la conduit à accueillir son Seigneur dans la prière³ et à accueillir la Vérité en se laissant interroger et façonner par la parole de Dieu au travers de toutes les activités de formation qu'elle met en œuvre⁴.

B- Une Eglise qui prie

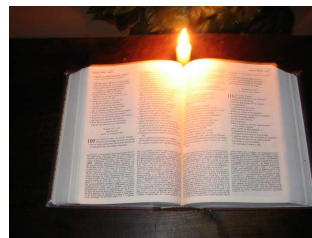
En s'associant, par la liturgie, au culte parfait que le Fils rend à son Père dans l'Esprit, l'Eglise accueille son Seigneur.

En effet, dans la célébration de la liturgie, le Christ se rend présent à son Eglise⁵.

La prière de notre communauté qui s'exprime à travers nos célébrations rassemble les divers membres de l'Eglise, toutes générations et toutes sensibilités confondues, en un seul Corps qui s'offre au Père. « Que l'Esprit- Saint fasse de nous une éternelle offrande à ta Gloire »⁶.

La liturgie est à la fois « le sommet et la source de la vie de l'Eglise. »⁷

Parce qu'elle est « le sommet auquel tend toute l'action de l'Eglise »⁸, elle réalise l'union de tous les fidèles en Dieu en les associant à la liturgie céleste. Nos célébrations doivent nous aider à retrouver le



³ Orientation n°2

⁴ Orientation n°3

⁵ « Sacrosanctum Concilium » n°7

⁶ Prière eucharistique n°3

⁷ « Sacrosanctum Concilium » n°10

⁸ Ibid.

sens de la transcendance en suscitant « la beauté et la contemplation »⁹, elles doivent nous permettre de faire l'expérience de la rencontre personnelle avec Dieu, « plus intime à nous-mêmes que nous-mêmes »¹⁰, en favorisant « l'intériorité et le silence »¹¹.

Parce qu'elle est « la source d'où découle toute la vertu de l'Eglise »¹², la liturgie « nourrit notre vie chrétienne et nous pousse à l'action et à l'engagement »¹³. C'est grâce à ce contact sans cesse renouvelé et toujours approfondi avec le Christ que nous pouvons « *vivre dans ce monde en homme juste et religieux* » (Tt 2, 12) et « *rendre témoignage à celui qui nous a appelés des ténèbres à son admirable lumière.* » (1 P 2, 9)

C- Une Eglise qui fait grandir



Parce que le devoir d'annoncer l'Evangile incombe à tous les baptisés, parce que tous sont invités à prendre dans la communauté leur part de responsabilité, tous ont besoin de recevoir une formation qui leur permette de remplir fructueusement leur rôle.

Ces dernières années, notre diocèse a vu se développer des formations spécifiques destinées à ceux qui sont acteurs dans la vie de nos communautés : membres des Groupes

d'Animation Paroissiale (G.A.P), catéchistes, accueillants en presbytère, équipes d'accompagnement du deuil ou de célébrations des funérailles.

Toutefois la formation ne se limite pas à acquérir la capacité d'exercer des fonctions dans l'Eglise. Elle est une nécessité pour tous les baptisés appelés à vivre dans le monde en enfants de lumière. « *Vous tiendrez bon si vous avez la vérité pour ceinturon.* » (Ep 6, 14)

Les récentes orientations pour la catéchèse promulguées par les évêques de France insistent sur la nécessité de la formation pour tous les chrétiens à tous les âges et à toutes les étapes de leur vie. En effet, tous sont invités à accueillir la Vérité pour vivre dans la liberté des enfants de Dieu. « *La Vérité vous rendra libres.* » (Jn 8, 32) C'est dans cette perspective que nos communautés veulent se laisser interroger et façonner par la Parole de Dieu, pour grandir en humanité, en saisissant mieux les enjeux d'une anthropologie chrétienne.

Dans un monde en manque de repères, nous sommes invités plus que jamais à nous renouveler spirituellement à partir de l'homme intérieur et à « *revêtir l'Homme Nouveau, l'Homme selon Dieu qui*

⁹ Orientation n°2

¹⁰ Saint Augustin, « Confessions » III, 6, 11

¹¹ Orientation n°2

¹² « Sacrosanctum Concilium » n°10

¹³ Orientation n°2

est créé dans la vraie droiture et sainteté. » (Ep 4, 23-24) Dans sa première lettre, l'Apôtre Pierre invite les chrétiens à être toujours prêts à rendre compte de leur espérance. Ce n'est possible que dans la mesure où nos formations font grandir en doctrine et en sainteté : « C'est le Seigneur, le Christ, que vous devez reconnaître dans vos cœurs comme le seul Saint. Vous devez être toujours prêts à vous expliquer devant tous ceux qui vous demandent de rendre compte de l'espérance qui est en vous, mais faites-le avec douceur et respect. Ayez toujours une conscience droite. » (1 P 3, 15-16)

Dans le foisonnement d'idées et de pratiques qui marquent notre époque, la foi est la clé de lecture qui permet le discernement. Nos communautés auront à cœur de soutenir « les familles dans la transmission de la foi »¹⁴, de contribuer à l'éducation des jeunes, d'inviter à la cohérence entre les actes et les paroles pour que tous soient disposés à accueillir la Vérité qui sauve. La formation chrétienne devient alors un processus personnel continu de maturation dans la foi et de ressemblance au Christ selon la volonté de Dieu sous la conduite de l'Esprit Saint. « La formation des fidèles laïcs doit se situer parmi les priorités du diocèse et trouver sa place dans les programmes d'action pastorale, de sorte que tous les efforts de la communauté (prêtres, laïcs et religieux) convergent vers cette fin.»¹⁵

D- Une Eglise qui rayonne

« Personne n'allume une lampe pour la mettre sous un meuble ; on la met sur un lampadaire et elle donne sa lumière à toute la maison. De même, que votre lumière brille devant les hommes. » (Mt 5, 15-16) Fidèle à l'enseignement du Seigneur, notre Eglise veut témoigner de la joie de croire. Consciente qu'elle n'existe que pour évangéliser, « une communauté chrétienne n'existe que si elle est missionnaire, ou bien elle est missionnaire ou bien elle n'est pas une communauté chrétienne. »¹⁶ Notre Eglise diocésaine veut être « ce peuple de baptisés rayonnant de la joie pascale » qui « exulte par toute la terre »¹⁷.



Si nos communautés se souviennent qu'elles n'existent que parce que chacun de leurs membres a été appelé et personnellement aimé par notre Dieu qui a un projet d'amour sur nous, si chacun de nous trouve, avec bonheur, sa place pour l'occuper en étant bien conscient que cela engage le don de soi pour Dieu et pour les autres, alors, les hommes et les femmes de bonne volonté pourront découvrir des visages incarnés du Ressuscité. « La mission renouvelle l'Eglise, renforce la foi et l'identité chrétienne, donne un regain d'enthousiasme et des motivations nouvelles. La foi s'affermi lorsqu'on la donne. »¹⁸

¹⁴ Orientation n°3

¹⁵ « Christi Fideles Laïci » n°57

¹⁶ Jean-Paul II, « Au début du nouveau millénaire », n°40

¹⁷ Préface de Pâques

¹⁸ « Redemptoris Missio » n°2

VI- *La mise en œuvre des orientations diocésaines*

Une question se pose maintenant : comment allons-nous procéder pour que nos orientations ne restent pas « lettre morte », mais au contraire pour qu'elles donnent à notre Eglise diocésaine un regain de vitalité ?

Leur préparation a suscité l'espérance et l'engagement de la part de beaucoup de chrétiens. La journée du 31 mai ne doit pas sonner la démobilisation, mais constituer un véritable envoi en mission. Nous sommes réunis avec Marie et les Apôtres pour recevoir l'Esprit-Saint, afin qu'il vivifie par sa Toute Puissance les idées qu'il a fait naître au cœur de notre Eglise.

La mise en œuvre des orientations diocésaines ouvre devant nous une perspective de six ans : une année de lancement, une année consacrée à chacune des quatre orientations, enfin une année de relecture.



A- L'année de lancement

L'année 2009-2010 sera tout entière tournée vers le lancement c'est-à-dire la préparation concrète de la mise en œuvre des orientations. Ce sera un temps de germination. Nous nous laisserons guider par l'idée de croissance et de maturation. Spirituellement, nous nous mettrons à l'écoute de cette parole de l'Ecriture : *« Il en est du Royaume de Dieu comme d'un homme qui aurait jeté du grain en terre : qu'il dorme ou qu'il se lève, nuit et jour, la semence germe et pousse, il ne sait comment. D'elle-même la terre produit l'herbe puis l'épi, puis le blé plein l'épi. » (Mc 4, 26-28)*

Au cours de cette première année, nous renforcerons les G.A.P. et nous mettrons en place des conseils pastoraux et missionnaires de Pays. Chacun de ces conseils sera invité à élaborer et à mettre en place un projet missionnaire de Pays en commençant par faire une sorte d'audit de nos communautés à partir d'une grille qui reprendra les trois éléments qui qualifient le chrétien, prêtre, prophète et roi, en essayant de repérer les points forts et les points faibles.

1- Les intérêts d'un projet missionnaire de Pays sont multiples :

- Il favorise une réflexion en équipe et la mise en œuvre de la Mission portée ensemble, non pas individuellement, ni seulement en paroisse.
- Il donne un objectif et suscite les initiatives en vue du bien commun.
- Il contribue à développer une conscience de Pays.
- Il assure une continuité pastorale, par-delà les changements de responsables.

- Il offre un texte de référence pour la conduite pastorale du Pays, tout en étant évolutif par une évaluation régulière.
- Il promeut l'appel de personnes nouvelles pour la Mission en fonction de leurs dons et de leur disponibilité.
- Il définit des priorités d'action en cohérence avec les orientations du diocèse, les réalités et les attentes du Pays.

2- Concevoir un projet missionnaire, c'est se donner un ou des objectifs, et décrire la façon spécifique dont le Pays veut vivre et orienter la mission au sein des communautés ecclésiales qui le constituent. Il peut avoir plusieurs volets. Il décrit les priorités et les choix pour que l'Évangile soit vécu et annoncé au quotidien à ceux qui habitent le Pays. Ne pas hiérarchiser les obligations finit par paralyser toute pastorale.

3- En d'autres termes, c'est répondre de manière renouvelée aux questions :

- Qui nous envoie ?
- A qui sommes-nous envoyés ?
- Avec qui ?
- A partir de quoi ?
- Avec quels moyens ?
- En vue de quoi ?

4- Concevoir un projet missionnaire, c'est aussi se demander quelle est l'occupation des prêtres, des diacres, des religieuses et des laïcs dans nos communautés. Beaucoup de forces et de temps sont investis dans leur « maintenance », leur fonctionnement indispensable ou leur organisation. Mais celle-ci aide-t-elle ou sert-elle l'évangélisation ? Permet-elle d'aller vers des personnes qui ne demandent plus rien à l'Église ? C'est ainsi que le projet missionnaire doit en particulier discerner et sélectionner les « lieux » où la présence du prêtre est absolument nécessaire, où sa mission se joue, afin qu'il ne s'épuise pas dans des tâches qui ne lui reviennent pas spécifiquement.

Décider un objectif missionnaire suppose une nécessaire évolution par rapport à notre fonctionnement habituel, et parfois une certaine audace afin de renoncer à une chose pour en faire une autre. Ce sera donc une réflexion peut être inconfortable ou déstabilisante, mais dynamisante et vitale pour notre Église.



- 5- Ce projet d'évangélisation dans la communion sera guidé par les critères suivants :
- faire grandir l'esprit missionnaire ;
 - permettre l'ouverture et la communion fraternelle entre les différentes générations et les différentes sensibilités ;
 - développer la charité et la solidarité avec les plus pauvres et prendre en compte les situations de pauvreté et d'exclusion;
- 6- L'élaboration de ce projet sera d'abord portée par la prière personnelle et communautaire de tout le Pays. C'est en effet dans la relation avec Dieu que naît tout envoi en mission.
- 7- Le projet missionnaire doit être en cohérence avec la foi et la discipline de l'Eglise, et avec les orientations diocésaines.
- 8- Il s'appuie sur ce qui existe déjà, qui porte du fruit. Il cherche à être inventif et courageux en tirant les leçons du passé et en osant arrêter ce qui ne marche pas.
- 9- Ce projet missionnaire est élaboré par le conseil pastoral et missionnaire de Pays, dont c'est la responsabilité propre.
- 10- D'une manière générale, un maximum de chrétiens du Pays, quel que soit leur engagement, doivent y être associés d'une manière ou d'une autre, de telle sorte que le projet missionnaire et son élaboration ne soit pas une affaire de spécialistes, mais que l'ensemble des baptisés y soit associé. Le risque est en effet permanent de considérer cette responsabilité comme réservée à des militants particulièrement conscients, compétents ou engagés. L'implication de tous peut éviter d'accentuer la vision de l'action évangélicatrice comme une option réservée à certains dont ce serait le charisme.
- 11- Le projet missionnaire sera présenté à tous les fidèles lors d'une assemblée festive de Pays. Cette responsabilité, partagée par toute la communauté ecclésiale, lui confèrera son poids.

Tout au long de cette année, nous serons invités à nous ressourcer et à nous enraciner dans une meilleure connaissance de l'Eglise par la lecture de la constitution *Lumen Gentium*, un des textes majeurs du Concile Vatican II.

B- La deuxième année : Une Eglise qui accueille

L'année 2010-2011 sera tournée vers la mise en œuvre de la première orientation : l'accueil. Nous serons invités à le mettre en place et à le vivre dans ses différentes dimensions : accueil de Dieu, accueil de l'autre, accueil de la vie, accueil de l'évènement à travers lequel Dieu nous parle, accueil des nouveaux arrivants dans nos paroisses, accueil du pauvre.

Spirituellement, nous nous mettrons à l'écoute du chapitre 25 de l'Evangile de Saint Matthieu : *« J'avais faim, et vous m'avez donné à manger ; j'avais soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais un*

étranger, et vous m'avez accueilli ; j'étais nu, et vous m'avez habillé ; j'étais malade, et vous m'avez visité ; j'étais en prison, et vous êtes venus jusqu'à moi. . . Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. » (Mt 25, 36-43).

De manière très concrète, nous aurons à soigner toutes les formes d'accueil. L'accueil est le premier lieu de l'évangélisation. Souvent la première impression est définitive, elle poussera à aller plus loin ou elle paralysera toute tentative de rapprochement.

Chaque conseil pastoral et missionnaire aura à cœur de faire de l'accueil sa priorité pastorale et d'aider chaque paroisse, chaque communauté chrétienne, à l'inscrire au centre de ses préoccupations de façon bien concrète.



L'accueil suppose la visibilité : les habitants d'un secteur pastoral doivent savoir à qui s'adresser pour demander un service paroissial. L'accueil est la première condition de la communication. Pour le promouvoir, nous devons nous interroger : Quelle proximité avons-nous avec ceux qui nous entourent ? Quels sont les moyens mis en place pour les accueillir, les rencontrer, leur annoncer l'Évangile

et cheminer avec eux ? Quels sont les groupes ecclésiaux existants ? Comment mettent-ils en œuvre une collaboration réciproque en vue de l'unique mission ? Quelle est la collaboration entre prêtres, diacres, laïcs, religieux et religieuses ? Comment la grâce propre à chaque appel est-elle vécue et reconnue pour la croissance de tout le Corps ? Quelle est la visibilité de notre communauté et de ses engagements ? Quelles sont nos actions de charité et notre attention aux plus pauvres ? Où en sommes-nous en ce qui concerne la communication ? Comment accueillons-nous les chrétiens d'autres confessions dans une perspective œcuménique ? Quel est notre dialogue avec les autres religions ? Avec l'incroyance ? Quelle est la participation de nos communautés à la vie de la cité ? Quels témoignages de solidarité donnons-nous ? Quels moyens et structures mettre en place pour rejoindre les personnes habitant sur nos paroisses suivant le point où elles en sont de leur foi ? Quels lieux intermédiaires pouvons-nous organiser pour une évangélisation progressive entre le moment de la première annonce et une entrée dans la communauté confessante ? Comment mettre en lien les uns avec les autres les gens que nous accueillons pour qu'ensemble ils puissent faire Église ?

De manière générale, l'accueil concerne les personnes qui viennent faire des demandes sacramentelles ou d'accompagnement et l'exercice de la charité.

1- Accueil des demandes sacramentelles et des demandes d'accompagnement

A travers une personne qui accueille une demande ou qui accompagne une préparation, c'est l'Église Universelle qui accueille et qui prépare. L'Église, « experte en humanité », propose ce qui est bon pour l'Homme. On veillera donc à ce que ces personnes soient en communion avec la foi de l'Église dans sa totalité, avec les exigences qui découlent de l'Évangile, et qu'elles soient formées à leur mission.

L'accueil des personnes qui viennent demander un acte de culte est important. En effet :

Ces personnes ont besoin d'entendre de la part de l'Église une parole cohérente et qui ne varie pas d'un accueil à un autre.



Même si elles viennent quelquefois initialement comme simple consommateur de culte, elles ont besoin de comprendre que leur démarche est prise au sérieux et que l'Église souhaite faire un chemin avec eux.

La qualité de l'accueil peut permettre de discerner l'attente réelle des demandeurs, et de les aider à formuler ce que, au-delà de l'acte cultuel, ils souhaitent vraiment.

Ce premier accueil peut être aussi le début d'un cheminement catéchuménal pour les demandeurs. On sera donc attentif au choix des personnes appelées pour cet accueil.

Les parents ou les fiancés, comme les catéchumènes, font une démarche volontaire et libre. Ils souhaitent une célébration, mais ils ne connaissent pas, pour la plupart, la dimension spirituelle du sacrement, ni ce à quoi ils s'engagent. Les accompagnateurs doivent donc les aider à éclairer leur choix : un engagement libre est un engagement dont le choix est éclairé.

Les accompagnateurs des personnes touchées par un deuil sont confrontés à la souffrance. Ils doivent essayer, dans un contexte difficile, de faire toucher du doigt la dimension évangélique de la mort. Ce doit être l'occasion pour les proches du défunt d'entendre l'espérance de la résurrection qui permet de dépasser la mort, ou d'en témoigner pour les autres.

2- L'exercice de la Charité

Aller vers les plus petits et les plus démunis a toujours été une priorité pour l'Église. Cette présence est aussi un acte d'évangélisation.

Dans chaque G.A.P., un membre est déjà chargé de veiller plus spécialement à ce que la Charité et la Solidarité soient mises en œuvre dans la paroisse.

Dans chaque Pays, il est recommandé que soit nommé un coordinateur des différents services et mouvements d'Eglise ou reconnus par l'Eglise ayant une mission caritative : Service Evangélique des Malades, Hospitalité d'Arvor, Pastorale de la santé, Aumônerie des prisons, Aumônerie des gens du voyage, Secours Catholique, Conférence de Saint Vincent de Paul, Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement . . .

Le coordinateur Charité est le répondant au niveau du Pays du Conseil diocésain de la Solidarité. Il est en contact avec les responsables Charité de chaque G.A.P.

Ce coordinateur s'entoure d'une équipe dont la préoccupation sera « la rencontre du Christ au travers des plus pauvres ». Sa mission a un double aspect de proximité et d'universalité.

Pour ce qui concerne la proximité il pourra :

- dresser la liste des domaines et lieux où cette pastorale des plus pauvres est nécessaire sur le Pays (on n'oubliera pas les malades et les personnes âgées vivant chez eux) ;
- sensibiliser et faire prendre conscience aux différents G.A.P., équipes et communautés ecclésiales du Pays de l'importance de la Charité et de la Solidarité dans la vie chrétienne ;
- veiller à ce que de nombreux chrétiens s'engagent concrètement dans cette pastorale de la Charité, par la prière et par l'action. En effet, la Charité n'est pas une affaire de spécialistes, mais elle est inhérente à la vie chrétienne ;
- aider les différents services et mouvements présents sur le Pays à partager leur expérience, à œuvrer ensemble et à mutualiser leurs moyens au service des plus pauvres.



Pour ce qui concerne l'universalité, le coordinateur et son équipe veilleront à ce que les fidèles du Pays soient engagés pour des causes qui ne s'expriment pas à notre porte (faim dans le monde, catastrophes naturelles, etc.). Cela peut se concrétiser par le parrainage, le soutien et le partage avec une communauté d'un pays en difficulté.

Le coordinateur et son équipe veilleront à rendre les catholiques du Pays attentifs aux malades et aux personnes âgées qui les entourent. Cette attention s'exprime de plusieurs manières :

- visites à domicile et en maison de retraite ;
- attention particulière à la vie quotidienne des personnes malades et handicapées ;
- proposition de recevoir l'Eucharistie, le sacrement de la Réconciliation et le Sacrement des malades ;
- aide aux familles des personnes hospitalisées en longue durée ;
- aide à la participation aux divers pèlerinages à Lourdes ;
- recommandation des mourants à la prière de la communauté ;
- demandes faites aux malades et aux personnes âgées de porter des intentions de prière personnelles données par les habitants du Pays ;
- . . .

Le soutien de familles en difficulté, par exemple par « l'aide aux devoirs » des enfants, ne sera pas non plus négligé.

La grille prêtre, prophète et roi est une bonne référence pour donner sens à un projet pastoral et missionnaire axé sur l'accueil.

Dans la ligne sacerdotale, nous pouvons privilégier le passage du seuil de l'Eglise : le sacrement de Baptême. Par leur pratique, les chrétiens donnent à voir le visage d'un Dieu qui accueille tout homme et tous les hommes.

Dans la ligne prophétique, nous aurons à nous rappeler que la mission de l'Eglise est de transmettre la Parole et par elle la foi. *« Comment croire sans d'abord entendre ? Et comment entendre sans quelqu'un qui proclame ? » (Rm 10, 14)* Cela pose toute la question de la communication et nous appelle à être visibles, audibles, crédibles.



Dans la ligne royale, nous aurons à nous rappeler que l'annonce concrète du Christ spécialement à ceux qui nous sont proches passe par le développement de la communion fraternelle et la priorité évangélique donnée aux pauvretés de toutes sortes et pas seulement matérielles. Cela doit être sous-jacent à tous nos choix.

Les chrétiens, par leurs pratiques, travaillent à mettre en place ce qui favorise l'accueil et l'accompagnement des blessés de la vie. Ils rappellent au monde que la mission de tout homme et de tous les hommes comporte le devoir de bâtir une société plus humaine parce que tous les hommes sont frères.

Dans le domaine de la formation, nous serons accompagnés par deux textes majeurs du Concile Vatican II : Dei Verbum pour mieux nous disposer à accueillir Dieu dans sa Parole et Nostra Aetate pour ouvrir notre cœur à l'accueil de l'autre.

Une figure de sainteté éclairera notre démarche cette année-là : Jeanne Jugan, fondatrice des Petites Sœurs des Pauvres, qui a su accueillir Dieu et les autres jusqu'à se laisser dépouiller d'elle-même et de son œuvre.

C- La troisième année : Une Eglise qui prie

Au cours de l'année 2011-2012, nous mettrons l'accent sur la Prière et la célébration des mystères du Christ.

La prière est un des grands enjeux de l'évangélisation. Elle est indispensable à toute activité pastorale. La mission naît de la prière et conduit à la prière. L'union à Dieu rend parfaite la communion entre les hommes. Il apparaît donc nécessaire d'offrir à tous la possibilité de prier ou d'apprendre à prier.

Les conseils pastoraux et missionnaires veilleront à instaurer un esprit de prière au sein du Pays. Ils mettront en œuvre des moyens favorisant la prière communautaire et personnelle, en particulier grâce aux services liturgiques et spirituels du Pays. Cela doit faire partie du projet missionnaire.

La prière communautaire s'appuie en premier lieu sur la Liturgie dont l'Eglise depuis ses origines est dépositaire. Elle s'exprime dans les sacrements, tout spécialement l'Eucharistie, et la Liturgie des Heures. L'Eucharistie sera au centre de la vie de prière communautaire, et l'on s'efforcera dans la mesure du possible de proposer une redécouverte de la Liturgie des Heures.



Les conseils pastoraux et missionnaires favoriseront la prière communautaire et personnelle dans les églises du Pays. Ils veilleront à ce que les églises puissent être ouvertes avec régularité, spécialement lors des jours de marchés où peuvent être organisés un temps de prière communautaire et un accueil pour le sacrement de réconciliation.

Il est recommandé qu'ait lieu autant que possible un temps de prière publique hebdomadaire dans chaque église, en dehors du dimanche.

L'histoire de l'Eglise nous montre que, même en l'absence de prêtre, le peuple chrétien a su créer et développer de nombreuses formes de prière communautaires ou personnelles (adoration du St Sacrement, chapelet, angélus, chemin de croix, etc.). On s'en inspirera largement, tout en intégrant des formes plus récentes, en particulier les groupes de prière liés au Renouveau Charismatique reconnus par l'Eglise.

On prendra soin que ces différentes formes de prières soient un appel à vivre pleinement le mystère Eucharistique, « source et sommet de toute la vie de l'Eglise »¹⁹.

On veillera à la mise en place d'écoles de prière, de week-end spirituels et de temps de récollection dans le Pays.

¹⁹ « Sacrosanctum Concilium » n°10

Dans chaque Pays, il sera bon de nommer un responsable de la prière et de la liturgie. Il sera en contact avec le Service Diocésain de la Pastorale liturgique et sacramentelle et les répondants 'prière' des G.A.P.

La grille prêtre, prophète et roi se révèle, ici aussi, opérante pour la réalisation du projet missionnaire.



Comme prêtre, le chrétien place au centre de sa vie l'Eucharistie par laquelle la communauté chrétienne tout entière devient une « vivante offrande à la louange de la Gloire du Père ».

Comme signe prophétique, l'Eucharistie annonce ce que nous avons à vivre dans le monde actuel et dans le monde à venir.

Dans la ligne royale du service, on veillera à mettre en place et à soigner tout ce qui est nécessaire et utile pour aider à la prière et on sera tout particulièrement attentif au sens et à la beauté des célébrations liturgiques de telle sorte qu'elles permettent à chacun de faire une rencontre personnelle et intime avec Dieu.

Dans le domaine de la formation, nous serons aidés par la lecture de la constitution sur la Sainte Liturgie (Sacrosanctum Concilium) ainsi que par la quatrième partie du Catéchisme de l'Eglise Catholique.

Notre diocèse ne manque pas de figures de sainteté pour éclairer notre cheminement au cours de cette année-là. Nous pouvons privilégier la bienheureuse Françoise d'Amboise, fondatrice du Carmel de Vannes, Nicolazic ou les mystiques du Pays de Brocéliande.

D- La quatrième année : Une Eglise qui fait grandir

Au cours de l'année 2012-2013 nous mettrons en valeur la formation.

Il apparaît indispensable que les membres des G.A.P. les responsables de services et de mouvements, et plus largement toute personne engagée dans l'Eglise par son baptême, parviennent à une intelligence plus mûre de leur foi et de leur mission, et des exigences qui en découlent. La formation

permet aussi d'avoir un langage commun en vue de témoigner de la foi dans le monde. « Tout baptisé, en tant que témoin du Christ, doit acquérir une formation appropriée à sa situation non seulement pour éviter que sa foi ne s'épuise par manque de vigilance dans un milieu hostile comme l'est le milieu sécularisé, mais aussi pour soutenir son témoignage évangéliste et lui donner un nouvel élan. »²⁰

²⁰ Synode des Evêques. Deuxième assemblée spéciale pour l'Europe, la Documentation Catholique 96 (1999) p.944

C'est à la fois un droit et une nécessité pour les baptisés d'être épaulés pour leur formation théologique, spirituelle et pastorale, afin qu'ils puissent rendre le meilleur service d'Église possible. Il est donc important que les Pays organisent une formation locale en lien et avec le soutien du Service Diocésain de la Formation permanente. Il se rendra disponible pour aider à l'évangélisation en démultipliant des formations dans les différents Pays pour rapprocher au plus près les propositions qui permettront à tous de mettre en œuvre leurs responsabilités et de les vivre en communauté.

Sous la responsabilité du curé-archiprêtre responsable du Pays, le conseil pastoral et missionnaire veillera à ce que les fidèles puissent trouver des formations au niveau local. Il saura faire appel aux compétences des services diocésains, en particulier ceux de la Formation permanente, de la Catéchèse, du Catéchuménat ou d'une personnalité particulière, en se souvenant également que les ministres ordonnés ont un rôle essentiel dans la formation.

Cette formation doit trouver sa place dans le projet missionnaire du Pays.



Cette formation doit permettre de dépasser les manques pour répondre à la vocation de baptisé, de structurer la vie spirituelle, de lever les hésitations sur l'appartenance au Christ et à son Église, de rendre compte de la foi en recevant des éléments argumentés par la Parole de Dieu pour répondre aux questions posées, et de savoir en témoigner explicitement. Elle doit aborder aussi ce qui fait débat dans la société et qui interroge la foi et la vie éthique.

À titre d'exemples, les domaines suivants sont à aborder dans la formation : la prière, la Liturgie, la Bible, le Symbole des Apôtres et la Tradition, l'Église, l'enseignement social de l'Église, les techniques d'animation d'équipe, la Pastorale...

Le dimanche peut être un temps privilégié pour cette formation, autour de l'office dominical, car il est le lieu par excellence du rassemblement de tous les baptisés d'une communauté. L'expérience montre également que la formation a de meilleurs résultats lorsqu'elle se réalise en groupe et pas seulement individuellement.

Le conseil pastoral et missionnaire de Pays informera le Service Diocésain de la Formation permanente des propositions qui sont mises en place. Ainsi ce service pourra faire circuler l'information et coordonner les différentes formations existantes. Il est recommandé de désigner une personne dans le Pays qui soit le répondant du service diocésain de la Formation permanente et qui assure le lien avec les paroisses.

Ainsi notre Eglise diocésaine pourra faire grandir, accompagner, proposer des repères, aider à retrouver le goût de vivre et manifester qu'elle s'intéresse au devenir des hommes.

Dans la fidélité à notre grille d'analyse prêtre, prophète et roi, l'aspect sacerdotal pourra être souligné par la mise en valeur des sacrements de Confirmation, du Pardon et de l'Onction des malades.

L'aspect prophétique trouvera toute sa place dans l'approche d'une Eglise qui est au service du Dieu qui donne la vie, qui guérit et qui sauve ... Un Dieu qui veut le bien de tout homme et de tout l'homme.

La dimension royale du service consistera à mettre en place les moyens et les structures qui font grandir l'homme dans la vie et dans la foi.

Un texte majeur du Concile Vatican II, la constitution « Gaudium et Spes », accompagnera notre réflexion pour nous faire mieux pénétrer dans le mystère d'une Eglise qui enseigne, qui accompagne et qui propose des chemins de vie.

La belle figure du Père Jean-Marie de Lamennais, fondateur des Frères de Ploërmel, pourra éclairer notre cheminement tout au long de cette année.

E- La cinquième année : Une Eglise qui rayonne

Au cours de l'année 2013-2014, nous nous attacherons à vivre avec plus d'ardeur la 4^{ème} orientation que nous avons retenue. *« Une ville, ne se peut cacher, qui est sise au sommet d'un mont. Personne n'allume une lampe pour la mettre sous un meuble ; on la met sur un lampadaire et elle donne sa lumière à toute la maison. De même que votre lumière brille devant les hommes afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et glorifient votre Père qui est aux cieux. » (Mt 5, 14-16)*

Notre Eglise diocésaine, constituée par l'accueil de ses membres, habitée par son Dieu dans la prière et la célébration, nourrie par toutes les formations dont les uns et les autres auront pu bénéficier pour grandir dans la foi, l'espérance et l'amour, rayonnera de ce qu'elle vit.



Il est dans la nature de l'Eglise de rayonner de ce qui vit en elle. D'une certaine manière, le rayonnement de l'Eglise ne demande aucun effort particulier si elle est le Temple de Dieu car *« Dieu est lumière. » (1 Jn 1,5)*

Au point de départ de la création, la lumière est la première œuvre de Dieu, au premier jour : *« Que la lumière soit et la lumière fut. » (Gn 1,3)* Dans l'éternel aujourd'hui de Dieu, à travers tous les commencements que nous sommes appelés à vivre, il crée tous les jours la lumière. Saint Jean, inspiré par l'Esprit-Saint, écrit : *« Dieu est lumière, en lui point de ténèbre, si nous marchons dans la lumière, comme il est lui-même dans la lumière, nous*

sommes en communion les uns avec les autres. » (1 Jn 1, 5-7) Jésus lui-même l'avait proclamé « qui croit en moi, ce n'est pas en moi qu'il croit, mais en celui qui m'a envoyé. Moi, lumière, je suis venu dans le monde, pour que quiconque croit en moi ne demeure pas dans les ténèbres. » (Jn 12, 44-46)

Jésus n'est pas seulement celui qui apporterait la lumière à notre vie, il est lui-même la lumière, lumière éclatante et puissante qui ne se limite pas à éclairer, mais qui transforme, par sa grâce, ceux qui croient en lui. C'est l'expérience faite par Saul sur le chemin de Damas : *« En chemin, vers midi, je vis venant du ciel, et plus éclatante que le soleil, une lumière qui resplendit autour de moi et de ceux qui m'accompagnaient. » (Ac 26, 13-14)* C'est ainsi que Saul rencontre Jésus, fils de Dieu, rayonnant de la Gloire de la divinité. C'est ainsi, aussi, que Moïse avait perçu la personne de Dieu dans le buisson ardent. De la même manière, l'Écriture nous dit : *« tant que vous avez la lumière, croyez en la lumière afin de devenir fils de lumière. » (Jn 12, 36)*



Le rayonnement de l'Église vient de ce qu'elle vit, de ce que nous vivons. Dans notre manière d'aller vers le monde, il ne suffit pas de témoigner de valeurs, mais de rayonner du Christ vivant dans son Église. Dans l'exhortation post-synodale « Ecclesia in Europa », Jean-Paul II écrivait : « Les grandes valeurs qui ont amplement inspiré la culture européenne ont été séparées de l'Évangile, perdant ainsi leur âme la plus profonde et laissant le champ libre à de nombreuses déviations. »²¹ Le rayonnement de notre Église sera à la mesure de notre conversion profonde et de notre adhésion au Christ Jésus, seul Sauveur de l'homme. *« Il n'y a pas sous le ciel d'autre nom donné aux hommes par lequel nous devons être sauvés. » (Ac 4, 12)*

Si les trois premières étapes de nos orientations diocésaines nous ont conduits à vivre cette conversion ou cet approfondissement, alors notre rayonnement sera effectif parce que la vie appelle la vie, la lumière éclaire et le bien se diffuse par lui-même. Notre Église ouverte à Dieu s'ouvrira aux hommes. Présente à Dieu, elle sera présente au monde.

²¹ Jean-Paul II, Exhortation post-synodale « Ecclesia in Europa » n°47

Cette présence au monde doit se manifester par l'attention à la vie des hommes et des femmes de notre temps.

La période de crise économique que nous abordons rend urgents la connaissance et l'approfondissement de la Doctrine sociale de l'Eglise et l'engagement des chrétiens dans la vie sociale.

Les chrétiens doivent être présents aux côtés de tous les hommes de bonne volonté qui recherchent des critères éthiques capables de réguler le marché, l'économie et la vie des entreprises. Ils doivent être présents auprès de tous ceux qui travaillent à l'amélioration des conditions de vie. L'amour préférentiel pour les pauvres n'est pas une option facultative pour les disciples de l'Evangile. Dans notre diocèse de nombreux secteurs sont frappés par la crise (agriculture, industrie agro-alimentaire, monde maritime), quels chemins concrets trouverons-nous pour témoigner d'une espérance ?

Les chrétiens doivent être présents au monde de l'éducation dans lequel se joue la construction de la société de demain. Quels efforts ferons-nous pour y témoigner d'une anthropologie chrétienne ?



Les chrétiens doivent être présents au monde de la culture par lequel les valeurs de l'anthropologie chrétienne s'incarnent dans des conditions historiques concrètes. « L'homme vit d'une vie vraiment humaine grâce à la culture [...] La culture est un mode spécifique de « l'exister » et de l' « être » homme [...] La culture est ce par quoi l'homme en tant qu'homme devient davantage homme, « est » davantage. »²²

Notre région de Bretagne est riche d'une grande culture qui a façonné la vie des générations qui nous ont précédés et qui est bien vivante au travers d'un patrimoine architectural et musical prolifique, au travers de modes de vie spécifiques et d'une langue qui est un des vecteurs fondamentaux de sa transmission. Comment serons-nous acteurs aux côtés de ceux qui vivent de cette culture et qui veulent la partager ?

Dans le foisonnement actuel d'idées nouvelles, de nouvelles cultures émergent, fruits de la rencontre de civilisations diverses. Comment nous y rendrons-nous présents pour y discerner ce qui est compatible avec la foi chrétienne afin de le faire grandir ?

Le développement des sciences et des techniques crée chaque jour de nouvelles possibilités, suscite de nouveaux espoirs, mais fait naître aussi de nouvelles angoisses. La maîtrise de techniques bio-médicales toujours plus pointues fait reculer les frontières de la mort, mais dans quelle perspective et à

²² Jean-Paul II, « Mémoire et Identité », Flammarion, 2005

quel prix ? Comment notre foi pourra-t-elle éclairer les discernements qui s'imposent pour que la dignité de la personne et de la vie humaine soit toujours le critère absolu de choix ? Comment serons-nous les témoins de cette dignité là où elle est plus fragile, moins perceptible et donc plus exposée ? Protéger la vie humaine depuis sa conception jusqu'à son terme naturel ne relève pas d'a priori sociologiques. Il en va de la transcendance même de la vie.

C'est le même Evangile de la vie qui doit nous pousser à promouvoir pour tous les conditions d'existence dignes et épanouissantes pour bâtir une cité qui soit à la mesure de l'Homme en développant des relations sociales dans l'amour et la solidarité.

C'est le rôle premier des laïcs chrétiens de s'engager, au nom de leur foi au Fils de Dieu fait homme, dans les différentes responsabilités de la vie professionnelle, économique, culturelle et civique, dans le monde de la santé et de l'éducation. Que ferons-nous pour les accompagner dans cette mission qui leur est spécifique ?

Le rayonnement de l'Eglise ne se limite pas au témoignage de l'engagement des chrétiens dans la vie de la cité. Aujourd'hui la valeur implicite de ce témoignage n'est plus suffisante. Les ruptures de tradition qui ont été vécues risquent de le rendre illisible pour beaucoup, même si tous peuvent en reconnaître la beauté, s'il n'est pas accompagné d'un témoignage explicite qui « ose » la proposition de la foi en suscitant l'adhésion de l'intelligence et du cœur. « Une appropriation de la foi est indispensable pour les jeunes. Et plus largement, « la rupture des traditions » et la perte d'une certaine mémoire chrétienne sont si fortes dans les jeunes générations qu'on ne peut plus se contenter de l'héritage, mais il faut oser la proposition. »²³



Oser la proposition, aujourd'hui c'est avoir le courage d'inventer des chemins nouveaux pour l'Évangélisation, saisir toutes les occasions pour susciter l'éveil de la foi. Saint Paul en fit une obligation formelle à son disciple Timothée : *« Je t'adjure devant Dieu et devant le Seigneur Jésus qui doit juger les vivants et les morts au nom de son Apparition et de son Règne : proclame la parole, insiste à temps et à contre temps, réfute, menace, exhorte, avec une patience inlassable et le souci d'instruire. »* (2 Tm 4, 1-2)

A côté des occasions qui s'offrent à nous habituellement dans les rencontres que nous faisons, dans l'accueil des demandes de sacrements, etc., n'hésitons pas à mettre en place des initiatives nouvelles, missions, cours Alpha, cellules paroissiales d'évangélisation, etc.

Aidons chacun à trouver quelle est sa vocation dans l'Eglise et dans le monde, aimons à proposer le sens chrétien de la vie : *« A qui irions-nous Seigneur ? Tu as les paroles de la vie éternelle. »* (Jn 6, 68)

²³ Claude Dagens, « Proposer la foi dans la société actuelle », Documentation Catholique, 4 juin 2000 n°2227

Pour utiliser, une fois encore, les trois éléments qui qualifient le chrétien, nous pouvons mettre en valeur :

- Dans la ligne sacerdotale, les sacrements de l'Ordre et du Mariage : le chrétien n'est pas fait pour vivre seul, sa vie s'épanouit quand il la donne dans le service de Dieu et des frères.

- Dans la ligne prophétique, nous devons toujours mieux prendre conscience que notre manière de vivre, en traduisant notre foi dans des actes, interpelle. La Parole des Actes des Apôtres : « voyez comme ils s'aiment » doit habiter en permanence nos communautés et nos cœurs. Nous aimerons à mettre en valeur la vie religieuse pour la dimension prophétique du témoignage qu'elle donne.

- Dans la ligne royale, nous mettrons en évidence que toutes les structures de l'Eglise, ses institutions, ses mouvements sont au service de Dieu et des hommes et de leur rencontre mutuelle.

Nous serons accompagnés dans notre réflexion, tout au long de cette année, par deux textes du Concile Vatican II : le Décret sur l'Apostolat des laïcs et le Décret sur l'activité missionnaire de l'Eglise.

La figure de Saint Louis-Marie Grignon de Monfort et celle de Gabriel Deshayes donneront à notre cheminement sa valeur spirituelle.

F- Bilan

L'année 2014-2015 sera consacrée au bilan de nos orientations, à la relecture de ce, qu'ensemble, nous avons vécu et à la réflexion pour l'élaboration de nouveaux objectifs dynamisants pour le diocèse.

VII- Les structures au service du projet missionnaire diocésain.

La mise en œuvre du projet missionnaire diocésain « Communion pour la Mission », qui s'est traduite par l'élaboration des présentes orientations, nous invite à revisiter l'organisation des structures de notre Eglise, tant sur le plan territorial que sur le plan des services diocésains pour qu'elle réponde toujours mieux aux exigences de la mission et qu'elle développe de jour en jour un esprit de communion plus intense.

A- Sur le plan territorial

L'Eglise se reçoit de son Seigneur et grandit à partir de communautés ecclésiales. La foi est une aventure commune et pas seulement une affaire privée.

Parce qu'elle se reçoit de son Seigneur, l'Eglise n'est pas à réinventer à chaque génération, elle se développe de manière organique en s'adaptant aux réalités concrètes de l'histoire des hommes.

Dans la perspective des orientations diocésaines, revisiter nos structures territoriales doit viser les objectifs suivants :

- Poursuivre l'édification de communautés accueillantes, priantes, nourrissantes et rayonnantes.
- Assurer une présence d'Eglise au plus près de la vie des personnes.
- Construire une Eglise diocésaine qui soit une vraie communion.
- Optimiser les forces et les énergies en mutualisant les moyens.

1- Paroisses et doyennés

Dans cette perspective, les paroisses actuelles sont maintenues. Elles restent les lieux de proximité de la vie chrétienne et de la présence de l'Eglise. Ces paroisses doivent être des communautés au sein desquelles la foi chrétienne est célébrée, annoncée et vécue, selon les trois qualités qui définissent tout chrétien et toute communauté, parce qu'elles sont constitutives de la mission même du Christ, prêtre, prophète et roi. La réflexion qui a été menée dans le diocèse depuis de nombreuses années et la mise en place des G.A.P. ont permis aux chrétiens du Morbihan d'intégrer cette donnée.

Pour qu'il y ait communauté chrétienne et donc paroisse, il faut que ces trois dimensions de l'« être » chrétien y soient vécues et développées. Si tel n'est pas le cas, les paroisses qui n'existent que nominalement sur le plan administratif, mais qui n'ont plus de réalité effective, seront rattachées à la paroisse la plus proche.

Pour un meilleur service de la mission du Christ et afin d'assurer les fonctions essentielles de la vie ecclésiale (témoignage et proposition de la foi, célébration et vie de charité), les paroisses sont invitées à développer, entre elles et dans la proximité, des liens mutuels et une communion plus intense qui doit se traduire par la collaboration et la mutualisation de leurs moyens.

Le doyenné est l'instance normale de cette synergie et de cette vie de « communauté de paroisses ». Il est un lieu où la communion est vécue entre institutions. Cette communion ne se vivra pas sous le mode d'une centralisation autour d'un clocher principal. Le but est de maintenir et de dynamiser une vie locale aussi forte que possible dans chaque paroisse par des initiatives de proximité, tout en faisant avec d'autres ce que l'on ne peut pas faire tout seul, dans un esprit de communion et de subsidiarité. Les compétences et les richesses de chaque communauté profitent ainsi à l'ensemble des paroisses du doyenné pour que la mission soit assurée.



Le curé-doyen, assisté de l'équipe pastorale de doyenné, est responsable de la mise en œuvre de ce travail commun.

En tenant compte de la diversité des situations, il est évident que cette collaboration, vers laquelle il faut tendre, sera une réalité à géométrie variable. La forme en sera différente selon les lieux en tenant compte de la configuration urbaine ou rurale de chaque doyenné.

Dans le milieu rural, et dans un souci de cohérence, il conviendra de regrouper d'une manière toute particulière les diverses paroisses d'une même commune.

2- Pays

Dans l'organisation plus récente des structures diocésaines nous trouvons l'instance des Pays. Leur vocation est multiple :

- permettre l'élaboration de propositions communes aux doyennés qui les constituent : rassemblements, pèlerinages, formations, projets pastoraux et missionnaires,
- favoriser une certaine coordination pastorale entre les doyennés,
- permettre aux prêtres de se retrouver pour vivre des temps de rencontres spécifiques et de s'entraider à mieux vivre leur vie de pasteur.

Les Pays ont vocation à devenir de véritables pôles missionnaires.

Pour favoriser une plus grande cohérence géographique les frontières des différents Pays pourront être modifiées.

Le renforcement du rôle des Pays répond à plusieurs objectifs pastoraux liés à la vocation de l'Eglise d'annoncer Jésus-Christ :

- **Evangeliser**

La mission première de l'Eglise est l'évangélisation. Il faut donner aux communautés ecclésiales et aux fidèles les moyens d'annoncer à tous les hommes la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ et le salut offert à tout homme.

- **Vivre en esprit de communion**

Pour révéler au monde l'amour trinitaire de Dieu, cet amour doit transparaître à travers tous les acteurs pastoraux. Un esprit de communion se manifeste à travers la vie d'équipe ; par la reconnaissance, le respect, le soutien de tout autre membre dans sa vocation de baptisé et de membre du Corps du Christ ; par le décroisement et la collaboration entre secteurs pastoraux, services et mouvements. Cette fraternité est au service de l'annonce de l'Évangile dans les différentes communautés.

- **Adapter nos pastorales aux situations nouvelles**

Notre société connaît de perpétuelles mutations. Pour apporter une réponse pastorale adaptée à ces mutations, les Pays sont appelés à faire preuve d'initiatives et à s'appuyer sur ce qui existe déjà.

- **Travailler en équipe**

Le travail en équipe permet plus facilement de bâtir ensemble et mettre en œuvre des projets missionnaires. Il faut être convaincu que le travail en commun est toujours plus important que le travail fait individuellement.

La mise en place des équipes et conseils du Pays cherche à répartir et à déléguer le plus grand nombre possible de responsabilités à un maximum de personnes, suivant les différents états de vie et ministères, puisque tous les baptisés sont responsables de la vie et de la mission de l'Eglise.

- Regrouper nos forces

Cette organisation veut aider à regrouper les forces, à mieux les répartir, à mutualiser les moyens, et à favoriser l'économie de temps et d'énergie. Cela implique de mettre expériences et projets en commun, entre les doyennés constituant un Pays et entre les Pays eux-mêmes.

La visibilité de l'Eglise se manifeste aussi par des regroupements de fidèles pour des rassemblements, des liturgies ou des pardons, porteurs de dynamisme dans la préparation et dans ce qui y est vécu en commun.

- Permettre la proximité

Permettre la proximité en renforçant un point d'équilibre entre le niveau diocésain et le niveau local. Cette proximité est à assurer par tous, et pas seulement par les prêtres. C'est l'Eglise tout entière qui doit être proche de tous : chacun, là où il est, est appelé à se rendre proche de tout homme.

- Susciter un esprit de service

Tous les membres d'équipes sont conduits à vivre en esprit de service. Chacun est appelé, quelle que soit sa vocation (prêtre, diacre, religieux, religieuse, laïc), à une véritable conversion personnelle de mentalité et de fonctionnement.

Cela demande à chacun, selon ses capacités, ses moyens et ses pauvretés, une attitude de serviteur pour vivre sa mission, de la générosité, une mise au service des communautés, le don du meilleur de soi-même, le respect de la place de chacun et le développement d'un esprit d'amitié fraternelle. Cet engagement doit permettre de grandir et de s'épanouir dans l'accomplissement de sa vocation.

- Susciter une plus grande fraternité sacerdotale

Les prêtres, en se partageant leur mission de pasteurs, non pas uniquement dans des limites géographiques, mais aussi dans les différents domaines de la pastorale de l'ensemble du Pays suivant leurs charismes, sont amenés à vivre une vie plus fraternelle, avec davantage de rencontres, d'échanges, de partages et de temps de prière et même de détente entre eux.

- Aider les prêtres à mieux remplir leur ministère

Il faut aider les chrétiens à prendre conscience de ce que doit être le ministère du prêtre. Celui-ci ne doit pas être complètement absorbé par la gestion ou l'organisation, et doit en être soulagé pour pouvoir exercer son ministère avec une certaine disponibilité.

Réaliser ces différents objectifs implique un vrai travail en équipe, c'est pourquoi chaque Pays se dotera de plusieurs équipes en lien les unes avec les autres.

Le curé-archiprêtre constituera autour de lui une Equipe Pastorale de Pays. Elle sera composée des curés-doyens et, en fonction de l'importance et des réalités de chaque Pays, il pourra y adjoindre d'autres personnes : ministres ordonnés et laïcs en mission ecclésiale.

Sous la responsabilité du curé-archiprêtre sera constitué un Conseil Pastoral et Missionnaire de Pays chargé de favoriser la mise en place des orientations diocésaines et d'élaborer un projet missionnaire et pastoral de Pays qui stimule l'Évangélisation et la communion fraternelle. Ce conseil devra être représentatif des divers doyennés du Pays et des différentes réalités ecclésiales et humaines qui y sont présentes.

Au sein de ce conseil, trois personnes seront choisies pour répondre des trois dimensions sacerdotale, prophétique et royale du Peuple de Dieu. Elles constitueront le bureau du Conseil et elles feront le lien entre les services diocésains et les répondants des G.A.P. des diverses paroisses.

B- Sur le plan diocésain

Dans la dynamique de « *communio pour la mission* », les services diocésains seront regroupés en trois pôles :

Le pôle « **prophète** » dont relèvera tout ce qui concerne la première annonce et l'évangélisation, la formation, la catéchèse, le catéchuménat, la communication...



Le pôle « **prêtre** » dont relèvera tout ce qui concerne la pastorale liturgique et sacramentelle, la vie spirituelle, les groupes de prière, les centres d'accueil spirituel...

Le pôle « **roi** » dont relèvera tout ce qui concerne le service du frère, l'exercice de la charité, la présence dans la cité...

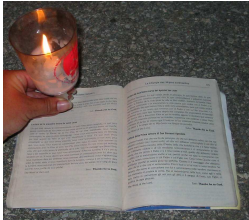


Ces trois pôles ne seront pas des en-soi. Ils seront invités à une réelle collaboration au service de la vie et de l'action des diverses communautés ecclésiales pour la mise en œuvre des orientations diocésaines.

Quel sera le rôle commun des pôles ?

Ces services auront à se mettre à l'écoute des attentes des Pays, des doyennés, des paroisses et des mouvements, pour répondre à leurs besoins en vue de les aider à réaliser les objectifs définis par les projets pastoraux et missionnaires qui auront été élaborés.

Le rôle spécifique du pôle « Prophète » :



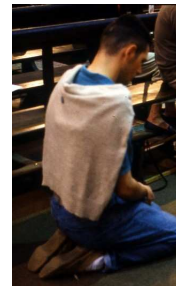
Tout chrétien a la mission d'annoncer la Bonne Nouvelle et de se donner les moyens d'aller au cœur de la foi.

En tenant compte de ce qui vient d'être exprimé, la mission de ce pôle consiste à proposer la réflexion, l'information et la formation, nécessaires pour annoncer la foi et le message de l'Évangile dans la société actuelle et pour permettre aux différents Pays de mettre en œuvre les propositions concrètes retenues dans leur projet pastoral et missionnaire.

Le rôle spécifique du pôle « Prêtre » :

Tout chrétien participe au Sacerdoce du Christ. Tout chrétien est un priant qui, de façon personnelle et communautaire, se tourne vers le Dieu de Jésus-Christ pour l'écouter et lui parler.

En tenant compte de ce qui vient d'être exprimé, le pôle prêtre a pour mission de répondre aux attentes du terrain pastoral pour aider les Pays, les doyennés, les paroisses et les mouvements, à se donner les moyens de mettre en œuvre les choix de leur projet pastoral et missionnaire dans les domaines de la préparation aux sacrements, de la vie liturgique et spirituelle en lien avec les orientations diocésaines.



Le rôle spécifique du pôle « Roi » :



Tout chrétien est appelé à servir, à l'exemple du Christ Serviteur. La charité s'exerce de différentes manières et dans différents lieux missionnaires.

Ce pôle regroupe une diversité de services qui ont le souci de mettre en œuvre le message évangélique, notamment cette affirmation de la parabole du jugement dernier : *« En vérité, je vous le déclare, chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits, qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait ! » (Mt 25, 40)*

Ainsi, en tenant compte de ce qui vient d'être exprimé, le pôle « Roi » a pour mission d'accompagner et de soutenir les chrétiens, les communautés et les mouvements dans leurs activités de charité et de solidarité, en intégrant ces diverses dimensions dans leur projet pastoral et missionnaire en conformité avec les orientations diocésaines.

Les services diocésains, ainsi regroupés en trois pôles, manifestent mieux qu'ils sont les organes au travers desquels l'évêque exerce sa triple charge d'enseignement, de sanctification et de gouvernement pour le bien de l'ensemble du Peuple de Dieu.

Conclusion

C'est ce bien, qu'ensemble, nous avons recherché tout au long de ce travail de préparation et que nous continuerons à promouvoir, avec l'aide de Dieu, dans les années à venir par la mise en œuvre des présentes orientations.

- Pastorales, elles ont vocation à nourrir la communion à l'intérieur du troupeau du Christ.
- Missionnaires, elles tournent notre regard et notre action vers le vaste champ du monde pour lui proposer l'espérance qui nous habite.

Je remercie tous les groupes de réflexion et toutes les personnes, qui, par leur travail, ont collaboré à leur élaboration et à la préparation de la journée du 31 mai.

Je remets ces orientations pastorales et missionnaires aux chrétiens du Morbihan, qu'ils se les approprient, pour qu'elles guident la vie et l'activité de notre diocèse dans les prochaines années en suscitant parmi nous un nouveau dynamisme, un nouvel élan apostolique, et une nouvelle ferveur.

Ici même, en 1996, le Pape Jean-Paul II avait encouragé « les héritiers du passé à bâtir l'avenir ». Je souhaite que ces orientations soient une pierre supplémentaire dans la construction de cet édifice « pour que la génération à venir Le connaisse ».

Puissent-elles contribuer à enraciner notre Eglise dans la foi en son Seigneur pour qu'elle soit toujours plus fidèle à l'accomplissement de la mission qu'elle reçoit de Lui.

En ce 31 mai, Solennité de la Pentecôte, je prie l'Esprit-Saint de venir féconder nos efforts. Que dans nos cœurs il assouplisse ce qui est raide, qu'il réchauffe ce qui est froid, qu'il rende droit ce qui est faussé²⁴ pour que nous soyons toujours ouverts à ses inspirations et prompts à les accomplir.

²⁴ Veni Sancte Spiritus

Le 31 mai est aussi le jour où l'Eglise fait mémoire de la Visitation de la Vierge Marie. Ayant **accueilli** la parole transmise par Gabriel, elle s'offre généreusement au Seigneur pour que puisse **se former et grandir** en elle l'humanité du Verbe de Dieu. Aussitôt, **rayonnante de celui qui vit en elle**, elle se fait messagère de la Bonne Nouvelle et se met en chemin pour se rendre chez sa cousine Elisabeth en présence de qui elle laisse déborder **son action de grâce et sa prière** dans le chant du Magnificat. Une fois de plus elle se révèle à nous comme la Mère et le modèle de l'Eglise²⁵.

Pour que s'opère en nous ce qui s'est réalisé en elle, consacrons-lui aujourd'hui notre diocèse et nos personnes par l'intercession de Sainte Anne qui a honoré cette terre de sa visite.

Donnée à Sainte Anne d'Auray, le 31 mai 2009

+ **Raymond CENTENE**
Evêque de Vannes

²⁵ cf. « Lumen Gentium » n°63

**« Que tous soient un
Pour que le monde croie. »**

Jean 17,21

